

ROUBAIX

DANS L'ENSEIGNEMENT

Samedi, 34 heures à l'après-midi, le comité d'examen des travaux des cours de deux lycées fut à la maîtrise, sous la présidence de M. Bourdon, pour arrêter d'une façon définitive le programme et la date de l'expédition des épreuves exécutées par les jeunes élèves éligibles aux concours municipaux de coupe et de diplôme.

Le même jour, au même envoi, à cinq heures du soir, M. Bourdon a procédé une réunion des directeurs et directrices des écoles latines de la ville, au cours de laquelle il a donné des instructions et distribué aux élèves à la fin de l'année scolaire 1907-1908.

PERSONNEL DE LA POLICE

La Société de Secours mutuel du personnel de la police n'a reçu dans l'assemblée générale le 27 mars, 8 heures à l'assemblée, son local situé Grand-Rue, au café François, sous la présidence de M. Delbart. La partie est donnée au secrétaire général, M. Gallet, qui expose la situation financière de la société pour l'année 1907, et qui déclare que les fonds disponibles sont 31.000 francs disponibilités, 568 18; fonds de retraite, 8000 francs; actif de la société, 9655 francs. M. Delbart, membre de la commission de contrôle, rend compte qu'il a été fait un état des rentrées et dépenses du conseil d'administration pour la bonne gestion de la société. Il rend hommage au dévouement inlassable que ce conseil d'administration a fait pour son empressement à secourir les sociétaires malades. Il est donné connaissance de la liste des membres bienfaiteurs. Le président a parlé aussi sur la parole de l'ordre, celle belle œuvre du grand père, et il remercie les donateurs qui ont généreusement, grâce à leurs sentiments généraux et dévouements, fait pour la société, qui ne connaît pas encore trois ans d'existence, une somme qui démontre l'importance de la cause de retraites.

Il procéde au renouvellement d'une partie des membres du conseil d'administration. MM. Grimpont, Trial et Leclercq Guérin, qui avaient été élus au congrès de 1906, sont reconduits, mais M. Delbart a été nommé à leur place M. Delbart, membre de la commission de contrôle, en remplacement de MM. Willems et Cauvin. Ainsi, le conseil d'administration qui a discuté le règlement intérieur, se séance prend en 9 heures.

SOUTIENS DE FAMILLE

Le Maire de Roubaix informe ses concitoyens que c'est le département et non la ville qui accorde ce relais à l'assurance journalière de 6 fr. 75 et que l'administration municipale n'a pas à intervenir dans les démissions. Il convient à la Commission départementale au sujet des jeunes gens désignés comme soutiens de famille.

Le Maire a transmis à M. le Préfet du Nord 112 dossiers de soutiens de famille pour être examinés par la Commission qui réunit à Lille le 4 mars. Parmi ces demandes, 50 étaient présentées par les parents des militaires non mariés et 52 par des soldats ménages.

Cette Commission a accordé l'allocation journalière à 14 militaires mariés seules.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE

La nouvelle salle de distribution constituée et comment 99, rue Pellar, vient d'être inaugurée et son inauguration a été suivie avec succès par les autorités.

L'administration du Bureau de Bienfaisance vient de décider que le service des distributions fonctionnerait à l'adresse ci-dessous, de façon autonome.

Distributions de jetons de pain, tous les quinze jours : 1re section le samedi après-midi à 2 heures ; 3^e et 5^e sections le lundi matin à 8 heures ; 2^e et 4^e sections le mardi à 5 heures.

Distributions de viande aux malades le mercredi et le samedi de chaque semaine à 8 heures de matin.

Les assises qui se présenteront par ce jour à l'heure indiquée perdront l'objet de cette distribution.

Il est indispensable de présenter toujours les jetons. On ne servira pas d'autre chose que 15 ans.

L'inscription pour les layettes qui avait lieu le mercredi sera fixée désormais à vendredi matin à 8 heures. Chaque enfant 15 francs. Les assises que se feront également les inscriptions de secours tous les jeudis, vendredis et samedis de 9 heures à 11 heures du matin.

FÉDÉRATION DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITIALE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX ET ENVIRONS

Les jeunes gens possesseurs d'une bicyclette et désireux de recevoir l'instruction du lantiercycliste sont priés de se faire inscrire à la section en formant dans la date l'édition de l'ordre d'admission à l'école de tir et d'instruction militaire. Les conditions à remplir sont : 1^e être Français ; 2^e Être âgé de 17 ans ; 3^e Être inscrit comme membre actif ou honorifique à l'une des Associations des Anciens Élèves des Écoles publiques de Roubaix ; 4^e Être titulaire d'un certificat médical ; 5^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 6^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 7^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 8^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 9^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 10^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 11^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 12^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 13^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 14^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 15^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 16^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 17^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 18^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 19^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 20^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 21^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 22^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 23^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 24^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 25^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 26^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 27^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 28^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 29^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 30^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 31^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 32^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 33^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 34^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 35^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 36^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 37^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 38^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 39^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 40^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 41^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 42^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 43^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 44^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 45^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 46^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 47^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 48^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 49^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 50^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 51^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 52^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 53^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 54^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 55^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 56^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 57^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 58^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 59^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 60^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 61^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 62^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 63^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 64^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 65^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 66^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 67^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 68^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 69^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 70^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 71^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 72^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 73^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 74^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 75^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 76^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 77^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 78^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 79^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 80^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 81^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 82^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 83^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 84^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 85^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 86^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 87^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 88^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 89^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 90^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 91^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 92^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 93^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 94^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 95^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 96^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 97^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 98^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 99^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 100^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 101^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 102^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 103^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 104^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 105^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 106^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 107^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 108^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 109^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 110^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 111^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 112^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 113^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 114^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 115^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 116^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 117^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 118^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 119^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 120^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 121^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 122^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 123^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 124^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 125^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 126^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 127^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 128^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 129^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 130^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 131^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 132^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 133^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 134^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 135^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 136^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 137^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 138^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 139^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 140^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 141^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 142^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 143^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 144^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 145^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 146^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 147^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 148^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 149^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 150^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 151^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 152^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 153^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 154^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 155^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 156^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 157^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 158^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 159^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 160^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 161^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 162^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 163^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 164^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 165^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 166^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 167^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 168^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 169^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 170^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 171^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 172^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 173^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 174^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 175^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 176^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 177^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 178^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 179^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 180^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 181^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 182^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 183^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 184^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 185^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 186^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 187^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 188^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 189^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 190^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 191^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 192^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 193^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 194^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 195^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 196^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 197^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 198^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 199^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 200^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 201^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 202^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 203^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 204^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 205^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 206^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 207^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 208^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 209^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 210^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 211^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 212^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 213^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 214^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 215^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 216^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 217^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 218^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 219^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 220^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 221^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 222^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 223^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 224^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 225^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 226^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 227^e Être titulaire d'un certificat médical d'aptitude à l'enseignement militaire ; 228^e Être titulaire d'un certific